Commande artistique

Commande artistique en vallée du Thouet
Création d'un parcours artistique valorisant les points de vue sur le Thouet
1ère tranche (2017/2018/2019) // Thouars, Saint-Jean-de-Thouars, Saint-Jacques-de-Thouars

Projet porté par le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet
et le centre d'art La Chapelle Jeanne d'Arc de la ville de Thouars ;
en partenariat avec l'association Grand Huit, réseau des écoles supérieures d'art publiques
de la Nouvelle-Aquitaine

Localisation

Région: Nouvelle-Aquitaine

Villes/communes : Thouars, Saint-Jean-de-Thouars, Saint-Jacques-de-Thouars

Commanditaire et propriétaire de l'œuvre : Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet (SMVT)

Propriétaires du lieu d'implantation de l'œuvre : Ville de Thouars, Commune de Saint-Jean-de-Thouars, Communauté de Communes du Thouarsais (sur la commune de Saint-Jacques-de-Thouars)

Contexte de la commande

La vallée du Thouet, entre Gâtine, Thouarsais et Saumurois est un territoire de 75 000 habitants situé au nord du département des Deux-Sèvres (Région Nouvelle-Aquitaine).
Fort de mettre en avant ce paysage de vallée, le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet s'attache depuis 10 ans à faire de ce territoire une destination touristique à part entière.
Sur le chemin secondaire de Saint-Jacques- de-Compostelle, sur le GR36 et depuis 2015 sur la Vélo francette, véloroute nationale reliant, Ouistreham à La Rochelle, la vallée du Thouet se découvre en itinérances. C'est dans cette même logique qu'est née l'idée de parcours artistique.

Le SMVT dans le cadre de son projet de développement touristique a souhaité travailler sur la valorisation des parcelles publiques avec vue sur le Thouet. Initialement, un appel à manifestation d'intérêt a été transmis aux collectivités riveraines de la rivière le Thouet. Il s'agit de donner un caractère singulier aux rives du Thouet et de mettre en réseaux des sites permettant de voir le Thouet autrement. 9 sites ont été retenus au fil des 120 km que constitue la rivière en Deux-Sèvres.

Le Syndicat Mixte de la vallée du Thouet souhaite créer un ambitieux programme de commande d'œuvres d'art contemporain, en partenariat avec le centre d'art La Chapelle Jeanne d'Arc à Thouars et l'association des écoles supérieures d'art publiques de la Nouvelle-Aquitaine. L'étude 2017 relative à la tranche 1 doit intégrer dans la réflexion, l'ensemble d'un programme composé de 9 sites proposés en tranche 2 (2019-2020) et 3 (2021-2022). L'engagement du centre d'art, des écoles d'art et la création d'un dispositif de professionnalisation spécifique ainsi que le travail engagé avec les collectivités en phase 1, constitue une phase d'expérimentation de la démarche qui est le matériau de la commande. Il s'agit plus largement de pédagogie, de professionnalisation, d'expérimentation et de développement vertueux du territoire.

Grâce à l'accompagnement de ses nombreux partenaires, et après présentation du projet au conseil national des œuvres dans l'espace public dans le domaine des arts plastiques le 17 mai 2017, une consultation a été lancé le7 juillet 2017. Ayant réceptionné 55 dossiers, la Commission d'Appels d'Offres du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet, après avis du comité artistique a retenu début octobre trois artistes pour la phase d'étude. Ont été sélectionnés Betty BUI, Erik SAMAKH, Corène CAUBEL.

Chaque artiste a été auditionné lors du comité de pilotage du 23 janvier 2018 et a présenté son étude pour chacun des trois sites. La proposition artistique de Corène CAUBEL a été retenue à l'unanimité.

Objectifs et esprit du projet

Le projet repose sur la volonté :

- d'ancrer une démarche artistique contemporaine dans l'espace public et paysager et particulièrement autour de la rivière

- de s'insérer dans une démarche de valorisation touristique de la vallée du Thouet. L'objectif est sur plusieurs années et en 3 tranches de développer un itinéraire entre plusieurs sites en bordure de Thouet ou avec vue sur le Thouet, démarche qui aboutirait à la création d'un circuit reconnu à l'échelle départementale et régionale

- de sensibiliser les habitants et un public de tous âges à leur environnement par le biais de l'art, en les invitant à porter un nouveau regard sur l'identité de leur territoire et son paysage de vallée au travers de la vision de l'artiste, et en ouvrant leur esprit à de nouvelles représentations.

- d'inclure un volet médiation et communication en parallèle au travail de création. Il est indispensable que les habitants s'approprient les projets en y étant associés, et que la présence de l'artiste soit l'occasion de développer une approche de l'art contemporain.

Actions envisagées – attentes

- Ces œuvres comprendront à tout ou partie un caractère fonctionnel pour voir la vallée du Thouet et la rivière autrement.
- Ces œuvres mettront en exergue les caractéristiques du territoire, la thématique de la rivière étant centrale à la réflexion, avec le constant respect de l'environnement
- Ces œuvres seront pérennes, restant visibles sur plusieurs années, l'usure faisant partie intégrante de leur conception.
- La création de ces œuvres devra intégrer les contraintes des périmètres soumis aux avis des Bâtiments de France (secteur classé / sauvegardé)

- Les besoins d'entretien des œuvres seront pris en charge localement par des moyens modestes

- La notion de parcours et d'itinérance d'une œuvre à l'autre est à intégrer dans la réflexion, de même que la perspective des tranches 2 et 3.

- La médiation en lien avec les habitants et promeneurs avant, pendant et après le projet constitue un élément indispensable.

- La communication et la valorisation auprès d'un large public est à définir en amont du projet

et constitue un point important du projet.

- L’artiste peut réaliser l’œuvre lui –même mais peut être accompagné par des artisans locaux, bénévoles et habitants.

- L’artiste devra prendre en considération les productions réalisées par les étudiants dans le cadre du workshop de février 2017

Les 3 sites retenus en vallée du Thouet

Les 3 sites proposés pour cette tranche 1 (le coteau des petits sablons à Saint-Jacques -de-Thouars et propriété de la Communauté de Communes du Thouarsais, l'esplanade du château à Thouars et propriété de la commune et la cabane de vignes à Saint-Jean-de-Thouars et pour propriété de la commune) constituent un ensemble puisque situés de part et d’autre du méandre du Thouet qui enserre la ville de Thouars et son promontoire.

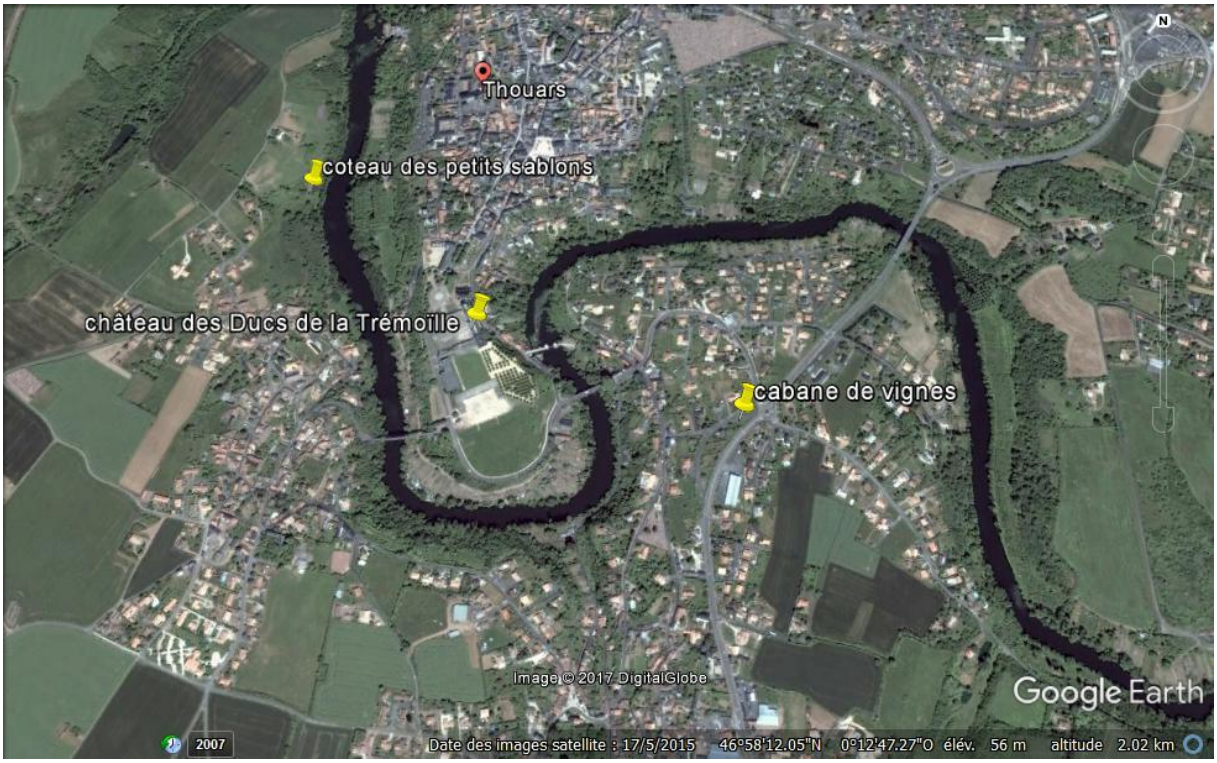

Saint-Jacques-de-Thouars et le coteau des Petits Sablons

La commune : elle compte 450 habitants et est située à proximité immédiate de la ville de Thouars, en rive gauche du Thouet. Saint-Jacques de Thouars, anciennement appelée *Saint-Jacques-de-Montauban* (du lieu de *Monte Abboioni*), hébergea à partir de 1038 deux prieurés : celui de Saint-Nicolas et celui de Saint-Jacques dont il ne reste rien. Tous deux dépendaient de l'abbaye de Saint-Jouin de Marnes. Saint-Jacques-de-Thouars se trouve également sur la route de Saint-Jacques-de-Compostelle. Des découvertes ont été faites sur le site de Saint-Jacques-de-Thouars. Une tête d'homme et une tête de cheval sculptées en pierre datant de l'époque romaine ont été trouvées. Elles sont maintenant au musée de Poitiers. Entre 1871 et 1873, un viaduc est construit par la Compagnie Eiffel de Gustave Eiffel pour satisfaire la demande des chemins de fer de Vendée voulant ouvrir une ligne entre Tours et Les Sables d'Olonne.

Le coteau des Petits Sablons (ENS)

Un Espace Naturel Sensible (ENS) est un outil de protection d'espaces naturel dans le but de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels, des champs d'expansion des crues et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels ; les espaces naturels sensibles sont ouverts au public, sauf exception justifiée par la fragilité du milieu naturel. Le côteau des Petits Sablons compte 170 espèces de plantes dont 4 d'intérêt patrimonial (dont la Gagée de Bohème) mais aussi 34 espèces d'oiseaux protégés. La commune compte également un autre ENS : la vallée du pressoir, emblématique en Thouarsais.

La parcelle proposée offre une vue inédite en rive gauche de la ville de Thouars (panorama à 180° sur la cité, le château des Ducs de la Trémoïlle, les écuries et le musée Henri Barré notamment ..) surplombant le Thouet.

Thouars et l'esplanade du château

La commune : elle compte 9250 habitants.
Située sur un plateau qui domine le Thouet, Thouars est la capitale du Thouarsais, une région naturelle constituée par la plus grande partie de la plaine de Thouars et la partie moncontouroise du Loudunais. Thouars, labellisée Ville d'Art et d'Histoire dispose d'un patrimoine d'exception :

- Le château des Ducs de la Trémoïlle abrite aujourd'hui le collège Marie de la Tour d'Auvergne, datant du XVIIe siècle, son orangerie et sa chapelle, classés.
- Les remparts, classés : la ville possède une importante enceinte datant des XIIe et XIIIe siècles et plusieurs tours dont la Tour du Prince-de-Galles, classée : dépôt de vivres à la garnison puis prison pour les contrebandiers de sel et la Tour Porte-au-Prévost, classée.

  Les remparts sont aussi visibles au parc Imbert, ainsi que le long du Thouet.
- La Porte Maillot, classée, constituée par la poterne et le pont des Chouans, reliant Thouars et Saint-Jean-de-Thouars, fait partie de cet ensemble de remparts.
- Les premiers numéros pairs comme impairs de la rue Porte-Maillot sont également classés (maisons détruites en août 1944).
- L'hôtel particulier du président Tyndo, fin du XVe siècle, inscrit devenu le conservatoire de musiques et de danses.
- L'hôtel des Trois Rois, XVe siècle, inscrit.
- L'hôtel de ville, ancienne abbaye reconstruite aux XVIIème et XVIIIème siècles, inscrit.
- Une maison de la place Saint-Médard, dite Maison des Artistes, XVe siècle, inscrite.
- Le portail d'entrée du 18 rue Harcher, XVIIIe siècle, inscrit.
- Le viaduc Eiffel : pont de chemin de fer au-dessus de la rivière le Thouet (concerne également Saint-Jacques de Thouars)
- Le moulin de Crevant.
- Le pont des Chouans (concerne également Saint-Jean de Thouars)
- La passerelle de Saint-Jacques devant le château, mis en service en 1896.
- Ossuaire et plaque commémorative aux 25 officiers polonais tombés le 18 juin 1940.
- Les halles, bâtiment historique où le marché prend place chaque mardi et vendredi matin.

La commune dispose des équipements culturels suivants :

- Le centre d'art La Chapelle Jeanne d'Arc ;
- Le Centre Régional Résistance et Liberté ;
- Le musée Henri Barré ;
- Le théâtre conventionné ;

- La médiathèque intercommunale et une bibliothèque du comité d'établissement SNCF ;
- L'antenne départementale de la bibliothèque centrale de prêt de livres ;
- Le conservatoire à rayonnement intercommunal de musiques et de danse ;
- Le label 4 fleurs.

La parcelle proposée est l'esplanade du château des Ducs de la Trémoïlle, emblème de la Ville. Sur l'éperon rocheux au pied du château des Ducs de la Trémoïlle, un panorama à 360° s'offre au promeneur, au cœur du méandre du Thouet.

Saint-Jean-de-Thouars et la cabane de vignes

<u>La commune</u> : Porte d'entrée de l'agglomération thouarsaise, commune résidentielle du Nord des Deux-Sèvres, baignée par le Thouet, St Jean de Thouars compte 1370 habitants.

A Saint-Jean-de-Thouars, le Thouet est omniprésent. Abondance d'eau par les ruisseaux qui dévalent vers le Thouet, par les nombreux lavoirs et surtout par le Thouet majestueux qui se prélasse "route de doret" et encore "chemin de la rivière" et "chemin du pré chambert" d'où l'on embrasse l'autre rive et les puissants remparts sur lesquels se dresse le Château Marie de la Tour d'Auvergne.

Saint Jean de Thouars est niché autour de l'ancienne abbaye de Bonneval. A noter sur la commune, le patrimoine suivant :

- La porte Maillot, bien que située en rive gauche du Thouet, est sur le territoire de la commune de Thouars. Dans le prolongement du pont des Chouans, elle fait partie du dispositif de remparts encerclant l'ancien centre de Thouars.
- L'église et le lavoir attenant.

La parcelle proposée est la cabane de vignes. Cet espace en bord de route départementale constitue une porte d'entrée vers la ville de Thouars et son château, conduisant également vers la rivière.

Coteau des Petits Sablons – Saint-Jacques-de-Thouars - Vue de la ville de Thouars du coteau

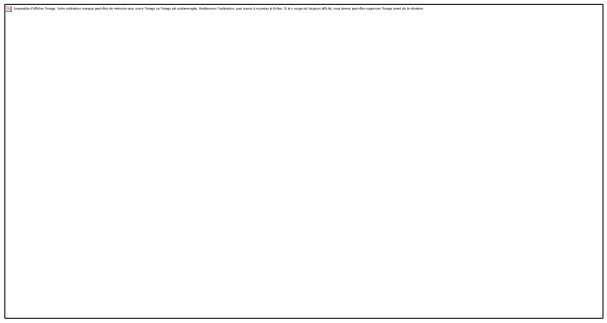

Prairie de Saint- Jacques qui accueillera l'œuvre

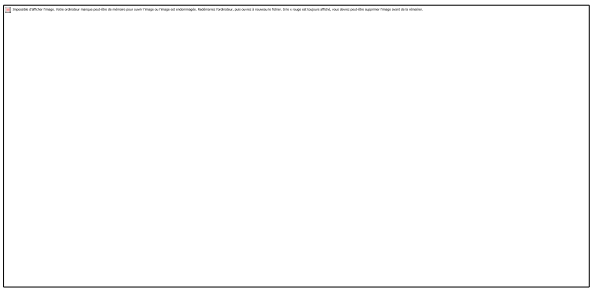
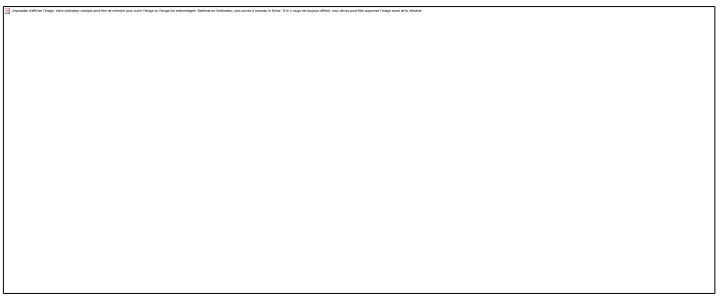

Esplanade du château de Thouars et vues sur le Thouet de part et d'autre

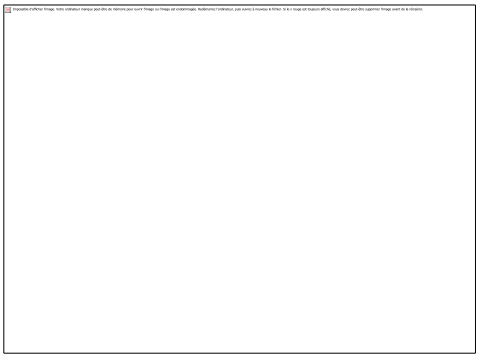

Cabane de vignes de Saint-Jean-de-Thouars
Parcelle qui accueillera l'œuvre

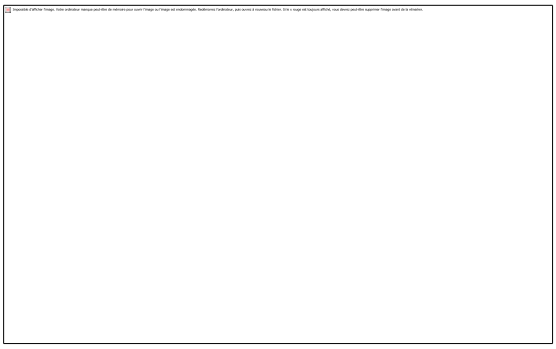

Vues du château de Thouars et pont des Chouans en arrivant par Saint-Jean-de-Thouars

<u>Typologie de la localisation</u>

La vallée du Thouet

<u>Principales caractéristiques</u> :
La vallée du Thouet traverse deux départements, les Deux-Sèvres et le Maine-et-Loire. Le Thouet est le dernier affluent en rive gauche de la Loire et la rejoint à Saint-Hilaire Saint-Florent tout près de Saumur. La vallée du Thouet est dotée d'atouts touristiques indéniables qui font d'elle une vallée authentique au patrimoine riche, varié et omniprésent : un patrimoine naturel mais aussi un patrimoine bâti condensé (ponts romans, châteaux, églises, gués et pierrés…).

<u>Eléments géographiques</u> :
La vallée du Thouet est située au nord-est du Département des Deux-Sèvres, limitrophe à l'est avec la Vienne et tournée naturellement au nord vers le Saumurois et la Loire, suivant le cours du Thouet. Sur ces 150 km dont 120 en Deux-Sèvres, le Thouet traverse deux entités géologiques différentes. Au sud, la partie vendéenne du Massif armoricain forme un ensemble de collines et vallons. L'altitude y varie de 150 à 250 m et les terrains sont caractérisés par des roches granitiques et imperméables. Le réseau hydrographique y est très dense.
Au nord d'Airvault approximativement, le relief s'adoucit et la vallée entre dans des terrains sédimentaires perméables tels les grès, les calcaires et les marnes.
Si, en Gâtine on trouve des prairies propices à l'élevage, la partie thouarsaise comprend de nombreuses zones cultivées (céréaliculture et vignoble). Si Thouars et Parthenay comptent chacune environ 10 000 habitants, les autres communes traversées sont plutôt rurales.

Le Thouet, la rivière reçoit de nombreux affluents. Entre Parthenay et Thouars, elle coure en fond de vallée encaissée avec de nombreux méandres et coteaux. Des vallées sèches témoignent d'un passé hydrologique mouvementé. Le Thouet a fixé l'essentiel de l'habitat, permettant le développement économique des bourgs et offrant souvent des positions défensives de choix.

Plus de 100 moulins ont fonctionné toutes époques confondues dans la vallée. Meuneries, draperies, cuir, scieries, filatures, autant d'activités développées grâce à la présence de la rivière. La rivière, non navigable en Deux-Sèvres, a été très tôt segmentée par des barrages, gués et pierrés, ponts qui en font aujourd'hui une spécificité.

Le patrimoine naturel, la vallée du Thouet, lien entre 2 Parcs Naturels Régionaux
Le patrimoine naturel donne lieu à des préoccupations d'inventaires, ou des logiques de protection (réserves) sur des espaces traduisant un fort intérêt environnemental.

Parmi celles-ci, on retrouve notamment :
- Les arrêtés préfectoraux de biotope permettant de protéger et préserver les habitants présents sur la retenue du Cébron (communes de Louin, Saint-Loup et Gourgé).
- Les zones Natura 2000 de protection des oiseaux (une vingtaine d'espèces concernées dans plaine d'Oiron et Thénezéen), de préservation des habitats faune et flore (une dizaine d'espèces sur le bassin du Thouet amont), 4 espèces de chauves-souris et la loutre, ainsi que 2 habitats d'intérêt communautaire.
- La réserve naturelle du Toarcien ; il s'agit de la plus petite réserve nationale. Ce site d'anciennes carrières de pierres de construction a servi à Alcide Dessalines d'Orbigny, célèbre paléontologue du XIXème siècle pour déterminer le Toarcien, qui représente le dernier étage du jurassique inférieur. Le nom provient de l'appellation latine de la ville de Thouars.
- Des espaces naturels sensibles (ENS) désignés par le conseil départemental des Deux-Sèvres dont 5 sur le territoire de la vallée du Thouet et dont 1 accueillant une œuvre en tranche 1 – le coteau des Petits Sablons à Saint-Jacques-de-Thouars.

Cités d'art, Petites Cités de Caractère et villages authentiques:
- 3 « Villes et Pays d'Art et d'Histoire » (Saumur, Thouars, Parthenay)
- 6 « Petites Cités de Caractère » (Le Coudray-Macouard, Montreuil-Bellay, Le Puy-Notre- Dame, Oiron, Airvault, St- Loup Lamairé)
- de prestigieux châteaux (Saumur, Montreuil-Bellay, Oiron, Thouars, Airvault, St-Loup …)
- des églises romanes et pré-romanes d'exception (St Jouin-de-Marnes, Airvault, St-Généroux, Thouars et Parthenay) et un réseau églises ouvertes, églises accueillantes
- un patrimoine lié à l'eau (ponts romans, gués, pierrés et autres passerelles)
- des sites géologiques (Le Réseau l'Homme et la Pierre, la réserve du toarcien..)

Des offres d'activités de plein air et **une vallée qui se découvre à vélo… et en itinérance !**
Le Thouet à vélo, un tronçon de la Vélofrancette :
- 150 km aménagé en Vallée du Thouet, un tronçon de la véloroute Vélofrancette (Ouistreham-La Rochelle), dont 120 km en Deux-Sèvres et 30 km en Maine-et-Loire
- Saumur véritable carrefour entre la Loire à vélo et le Thouet à vélo
- Une trentaine de prestataires « Accueil vélo » en Deux-Sèvres et en Maine-et-Loire
- 13 boucles thématiques au départ du Thouet à vélo en Deux-Sèvres

La vallée du Thouet compte également une offre importante de **randonnées pédestres :** le GR 36, les chemins secondaires de Saint-Jacques de Compostelle et des boucles locales de petite randonnée (PR)

Le Thouarsais , territoire retenu pour la tranche 1 du projet
- Le Thouarsais est marqué par un Thouet plus large.
- Le Thouarsais, haut-lieu de la géologie : c'est dans une des nombreuses carrières, au XIXème siècle qu'Alcide d'Orbigny a défini la coupe-type (ou stratotype) de l'étage

Toarcien, mondialement connu. La Réserve Naturelle du Toarcien se situe au cœur de la vallée du Thouet, de Vrines à Praillon.
- Un climat doux : 2500 heures d'ensoleillement annuel environ (nettement plus que la moyenne nationale – 1900h)
- Au paysage de vallée, le paysage de plaine s'oppose rapidement, celle-ci accueillant de la céréaliculture essentiellement.
- Le vignoble du Thouarsais (seul vignoble en Deux-Sèvres) compte quelques vignobles d'AOC : Anjou blanc, rosé et rouge mais aussi ses crémants de Loire et Saumur.
- Aux confins de l'Anjou et du Poitou (à 30 km de Saumur, 50 km de Chinon, le Thouarsais a déjà les caractéristiques du Val de Loire, de ces façades en tuffeau, des toits en ardoise, ses sols calcaires, et ses châteaux...

Comité de pilotage du 26/09/2017 ayant retenu les 3 artistes pour l'étude :

Olivier CUBAUD, président du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet
Eric DUMEIGE, adjoint aux Patrimoines et à la Culture à la Ville de Thouars
Patrice HOUTEKINS, conseiller Ville de Thouars, vice-président du SMVT, vice-président Communauté de Communes du Thouarsais
Jean-François COIFFARD, Vice-Président du SMVT
Christian RABIN, conseiller Saint-Jean-de- Thouars et délégué SMVT
Joël BERTHELOT, conseiller Saint-Jacques-de-Thouars et délégué SMVT
Louis-Marie LUMINEAU, délégué SMVT

Flavie THOMAS, coordinatrice du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet
Sophie BROSSAIS, directrice du centre d'art La Chapelle Jeanne d'Arc et de l'école municipale d'arts plastiques de la Ville de Thouars
Christelle BEGUE, directrice du pôle culture de la Ville de Thouars
Fabienne CLUZEL, directrice du pôle patrimoines et tourisme à la Communauté de Communes du Thouarsais

Sandrine REBEYRAT, directrice des études de l'École Européenne Supérieure de l'Image, Angoulême-Poitiers
Jean-François DUMONT, directeur de l'École Supérieure d'Art des Pyrénées, Pau-Tarbes
Marie-Laure BERNADAC, conservatrice générale honoraire
Bertrand FLEURY, conseiller pour les arts plastiques DRAC Nouvelle-Aquitaine

Excusés :
Patrice PINEAU, Maire de Thouars
Ameline DRAPEAU, chargée de mission arts plastiques, image, livre et lecture Région Nouvelle-Aquitaine
Patric CLANET, directeur de l'École Européenne Supérieure de l'Image, Angoulême-Poitiers
Jeanne GAILLOUSTET, directrice de l'École Nationale Supérieure d'Art de Limoges
André BEVILLE, Maire de Saint-Jean-de-Thouars, vice-président Communauté de Communes du Thouarsais
Joël MIGNET, adjoint au Maire de Saint-Jean-de-Thouars
Esther MAHIET-LUCAS, conseillère départementale
Didier PONCET, conservateur du patrimoine et responsable du service conservation du patrimoine et de la biodiversité à la Communauté de Communes du Thouarsais

Comité de pilotage du 23/01/2018 ayant retenu l'artiste lauréat :

Olivier CUBAUD, président du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet
Eric DUMEIGE, adjoint aux Patrimoines et à la Culture à la Ville de Thouars
Patrice HOUTEKINS, conseiller Ville de Thouars, vice-président du SMVT, vice-président Communauté de Communes du Thouarsais
André BEVILLE, Maire de Saint-Jean-de-Thouars, vice-président Communauté de Communes du Thouarsais
Joël MIGNET, adjoint au Maire de Saint-Jean-de-Thouars
Jean-François COIFFARD, Vice-Président du SMVT
Christian RABIN, conseiller Saint-Jean-de- Thouars et délégué SMVT
Joël BERTHELOT, conseiller Saint-Jacques-de-Thouars et délégué SMVT
Louis-Marie LUMINEAU, délégué SMVT
Rosemary BARBIER, déléguée SMVT

Flavie THOMAS, coordinatrice du Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet
Sophie BROSSAIS, directrice du centre d'art La Chapelle Jeanne d'Arc et de l'école municipale d'arts plastiques de la Ville de Thouars
Christelle BEGUE, directrice du pôle culture de la Ville de Thouars
Fabienne CLUZEL, directrice du pôle patrimoines et tourisme à la Communauté de Communes du Thouarsais
Didier PONCET, conservateur du patrimoine et responsable du service conservation du patrimoine et de la biodiversité à la Communauté de Communes du Thouarsais

Sandrine REBEYRAT, directrice des études de l'École Européenne Supérieure de l'Image, Angoulême-Poitiers
Camille DE SINGLY, enseignante en histoire de l'art à l'École Supérieure des Beaux-Arts de Bordeaux
Marie-Laure BERNADAC, conservatrice générale honoraire
Bertrand FLEURY, conseiller pour les arts plastiques DRAC Nouvelle-Aquitaine

Excusés :
Patrice PINEAU, Maire de Thouars
Ameline DRAPEAU, chargée de mission arts plastiques, image, livre et lecture Région Nouvelle-Aquitaine
Patric CLANET, directeur de l'École Européenne Supérieure de l'Image, Angoulême-Poitiers
Jeanne GAILLOUSTET, directrice de l'École Nationale Supérieure d'Art de Limoges
Jean-François DUMONT, directeur de l'École Supérieure d'Art des Pyrénées, Pau-Tarbes
Esther MAHIET-LUCAS, conseillère départementale

Type d'œuvres à réaliser (programme de la commande)

Le cadre général dans lequel la commande artistique devra être pensée repose sur la politique menée par le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet, autour de la mise en valeur de son patrimoine naturel et bâti, de la création artistique et du regard porté sur la rivière, de la volonté de produire des œuvres en fonction du critère lié à la thématique de l'eau, du paysage, de la faune et la flore des milieux aquatiques, selon le principe d'avoir un fil conducteur et une diversité de propositions sur les différents sites.

Il est attendu des candidats la prise en compte de ce patrimoine, de son contexte historique, du paysage environnant (...) et de ses caractéristiques physiques.
Le projet consiste à aménager un espace convivial, accessible à tous les publics, vecteur de

rencontres et d'échanges entre les visiteurs. Il doit permettre de suggérer une sensibilisation aux questions d'écologie et d'espaces naturels sensibles.

Les contraintes liées à l'accessibilité du terrain devront être prises en compte dans tous leurs aspects.

Les œuvres proposées pourront être fonctionnelles, interactives, sensibles, participatives. Elles devront prendre en considération la totalité de la parcelle et l'ensemble du parcours (tranche 1 puis 2 et 3).

Les candidats seront amenés à faire des propositions d'événements, d'actions en lien avec la création permettant d'apporter toute la convivialité nécessaire à la vie de cette œuvre à venir, sa bonne intégration dans le tissu local via son appropriation par les habitants.

Spécificité de la commande et partenariats

L'artiste lauréat aura sous sa tutelle, sur le temps de la commande, un ou une diplomé/e de l'une des écoles supérieures d'enseignement supérieur d'art publiques de la Nouvelle-Aquitaine.

Ce diplômé ou cette diplômée sera soutenu dans son action par une bourse expérimentale versée par l'association de ces écoles. Les écoles d'art s'engagent, dans le cadre de leur projet d'orientation générale, à développer un dispositif de professionnalisation. Il sera accompagné d'actions de valorisation, visant à faire de cette expérience inédite, un modèle prospectif de collaboration entre les opérateurs du territoire et des artistes de différentes générations.

La participation des écoles consiste en la mise en place d'une bourse et d'une plateforme expérimentale devant doter le diplômé d'une véritable professionnalisation en regard du travail d'un artiste dans le cadre d'une commande de terrain.

La participation du centre d'art consiste en l'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage et la mise en œuvre des workshop en phase 1, 2 et 3 avec des étudiants d'écoles d'enseignement supérieur d'art publiques en Nouvelle-Aquitaine.

Étape de la commande

☐ Conception du projet

☐ Appel à candidatures publié

☐ Artistes sélectionnés

☒Études artistiques réalisées, passage en réalisation

Artiste(s) et œuvre

Pour l'étude : Lors du comité de pilotage du 26 septembre 2017, ont été choisis pour la phase étude du projet : Betty BUI, Erik SAMAKH, Corène CAUBEL. La phase étude a duré trois mois. Chaque artiste a présenté son projet pour chacun des trois sites lors du comité artistique du 23 janvier 2018 à Thouars.

Artiste lauréat pour la réalisation : Corène CAUBEL

Description du projet de Corène Caubel

SOUVENIR D'UNE PLAGE, (mythologie d'un possible littoral)
Sur trois flancs du méandre, à environ 80m d'altitude, sur un axe nord ouest / sud-est de 1km14, une série de constructions jalonnent le territoire. Ces curieux vestiges semblent baliser le seuil entre la terre et l'eau. A l'approche de ces archétypes maritimes, un phare, une pêcherie et des cabines de plage, nous voici quelque peu étonnés, désorientés. Cette mythologie évoque à travers trois œuvres un passé maritime (il y a 200 millions d'années) où la région de Thouars était située dans la Téthys, en marge d'une île (la terre armoricaine), à l'aplomb d'une zone recouverte par une faible tranche d'eau (haut-fond vendéen), se caractérisant par la présence d'écueils granitiques.

« Les cabines de plages des remparts » sur le site de l'esplanade du château à Thouars
Sur l'éperon rocheux de Thouars, de curieuses cabines de plage s'installent aux abords des remparts de l'esplanade du château. Elles ont des vues imprenables sur la vallée du Thouet. Des blocs de granit rose et de diorite bleue sont comme incrustés dans les cabines. Ils révèlent la géologie « éruptive » sous-jacente. Un ensemble de trois cabines (8m x 3m) sera positionné sur l'esplanade avec vue sur Saint-Jacques-de-Thouars et notamment le coteau des Petits Sablons. Une cabine (1,60m x 1,60m) sera installée avec vue sur Saint-Jean-de-Thouars. Les cabines seront en chêne (couleur naturelle) et douglas (bois brûlé).

« Le phare des Sablons » sur le coteau des Petits Sablons de Saint-Jacques-de-Thouars
Au bord du coteau se trouve une source discrète. L'eau s'infiltre dans les terres. A la rencontre du socle rocheux, un filet d'eau peut s'échapper. C'est à ce niveau altimétrique que se trouve la limite entre un sol sédimentaire et un sol rocheux : la rencontre, aux confins du massif armoricain avec le bassin parisien. Sur cette ligne, cette courbe de niveau, cette légère rupture de pente, imaginons un signal, balisant un possible littoral. Sur cette ligne s'élève un phare d'une hauteur de 5,5m implanté dans une légère pente. Il est pris entre des blocs de pierre. Ces blocs de calcaire, granit rose et diorite bleue révèlent la géologie sous-jacente. Ce phare forme un nouveau repère dans le paysage. Il peut être visible depuis les remparts de Thouars. Des blocs de calcaire ponctuent le coteau et matérialisent la limite entre ces deux sols géologiques , ils relient le phare à la source.
Au bord de la clôture, une terrasse en calepinage de pierre de granit rose et diorite bleue invite à la contemplation de la vallée du Thouet, de l'éperon rocheux de Thouars et du méandre.

« La pêcherie des vignes » sur le site de la cabane de vignes de Saint-Jean-de-Thouars
Imaginons un possible littoral, comme si depuis la D938, il était possible de voir le large. Devant nous se dresse une pêcherie (d'une hauteur de 7m). Elle surplombe les vignes. Et si le poste d'aiguillage s'était déplacé ? L'installation attire la curiosité des passants, elle devient un véritable signal depuis la route. C'est une architecture hydride, entre univers maritime et ferroviaire. La pêcherie invite à s'approcher d'elle, puis à poursuivre le parcours vers les autres œuvres.
La pêcherie sera en chêne peint et toit de tôle. Un carrelet complet avec treuil de levage est inclus.

Calendrier prévisionnel

Étude : novembre 2017 / janvier 2018
Réalisation : avril 2018 / avril 2019
Inauguration : avril 2019

Œuvre installée temporairement : 15 ans
Destination ultérieure de l’œuvre : les œuvres pourront être restituées à l'artiste

Éléments budgétaires

Budget prévisionnel global (études comprises) : 115 000 € TTC

Études :15 000€
Montant de l'étude : 15 000€ TTC (soit 5 000€ TTC pour chacun des trois artistes)
Étude financée par : Ministère de la Culture

Réalisation :
Dépenses prévues
Coût prévisionnel global : 100 000 € TTC (soit 80 000€ HT)
- les cabines de plage : 10 857,59€ TTC
- la pêcherie des vignes : 20 789 € TTC
- le phare des Sablons : 18 289,69 € TTC
- dont honoraires de l'artiste, suivi de réalisation : 16 250€ TTC
- dont médiation : 5 154,64€ TTC

Recettes prévues
Éventuel soutien demandé au ministère de la Culture :
Participation de chaque partenaire financier :
- Ministère de la Culture : 65 000 €
- Région Nouvelle-Aquitaine, Communauté de Communes, communes propriétaires et SMVT : 15 000 €

Bourse expérimentale versée au jeune diplômé par le Grand Huit, réseau des écoles supérieures d'art publiques de la Nouvelle-Aquitaine:
Dépenses
Honoraires du jeune diplômé : 6 000€ TTC
Recettes
Ministère de la Culture : 6 000€ TTC

Modalités de diffusion de l'œuvre

Médiation prévue :
L'artiste prévoit une collaboration pour la fabrication des œuvres avec des artisans locaux. L'artiste intervient également elle-même sur place à différentes étapes du projet (43 jours). Les entreprises identifiées se situent en Thouarsais, et dans les départements de Vendée, Vienne, Indre-et-Loire et Gironde.

Concernant l'installation des pierres, des temps d'échanges sont proposés aux écoles, associations, pour présenter l'étape du projet sur deux des sites (esplanade du château et coteau des Petits Sablons). Pour le site de la cabane de vigne, l'intention de l'artiste est de créer un effet de surprise en installant l'œuvre sans préfiguration. En revanche, les habitants de Saint-Jean-de-Thouars pourront venir voir la préfiguration des autres sites et échanger sur le futur projet de leur commune. Des temps d'échanges et ateliers seront proposés pour visiter les œuvres en présence de l'artiste.

Un parcours inaugural entre les trois œuvres est imaginé, cartographié et réalisé le jour de l'inauguration. A la manière d'une randonnée festive, il est possible de voir les trois œuvres de loin ou de près, de s'y installer, le temps d'un goûter, d'un pique-nique. L'artiste, les habitants, les étudiants, les partenaires du projet peuvent échanger et découvrir l'ensemble du projet.

Cartel, panneau signalétique :
La signalétique est intégrée dans le paysage d'information, à savoir des panneaux d'informations routiers. L'intention est de donner l'impression qu'il s'agit d'un véritable phare, de cabines de plage et d'une pêcherie, en laissant le doute planer jusqu'au bout.

Publication envisagée (diffusion imprimée et internet) :
Une carte sera conçue pour localiser les trois œuvres, avec un parcours piéton / vélo associé au circuit des remparts et connecté au GR et à la Vélo Francette.

Photographe :
Les photographies seront prises par l'artiste.

Maintenance/conservation préventive :
L'artiste prévoit une visite tous les 5 ans sur site.

Autres informations

Accompagnement du / de la jeune diplômé(e) d'une école supérieure d'art publique de la Nouvelle-Aquitaine :
Dès le lancement du projet, une rencontre entre l'artiste et le jeune diplômé permet de présenter l'approche artistique, les spécificités de chaque œuvre ainsi que l'ensemble des acteurs du projet sur le territoire. Le jeune diplômé prend part aux différentes phases du projet : l'approfondissement de la conception, les temps de préfiguration et des étapes de construction.

L'artiste et le jeune diplômé travaillent de concert à la création d'une transmission en direction des publics. Des rencontres avec les habitants, des outils de transmission sont proposés par le jeune diplômé. Par exemple, une cartographie permettrait de présenter au public des parcours pédestres ou vélo entre les trois œuvres avec des points d'arrêts supplémentaires. Ce travail peut révéler graphiquement la philosophie du projet. Il dispose d'une rémunération directe versée par le Grand Huit, réseau des écoles d'art et financée par le ministère de la Culture. Les frais de réalisation des outils de transmission et de communication sont inclus dans le budget prévisionnel de l'artiste.

Historique du projet en partenariat avec le centre d'art La Chapelle Jeanne d'Arc

Le centre d'art la Chapelle Jeanne d'Arc de Thouars est aujourd'hui un lieu de référence à l'échelle du grand ouest dans le domaine de l'art contemporain. Développant un projet culturel ambitieux, qui prend en compte et sa situation géographique et son enveloppe architecturale, le centre d'art présenté dans une chapelle néo-gothique, s'emploie à créer une rencontre chaque fois renouvelée et enrichie entre un public large et ouvert, les artistes et la création plastique actuelle. L'art contemporain entretient à Thouars, une relation privilégiée avec le patrimoine. Les artistes invités au centre d'art, s'approprient l'espace de la chapelle Jeanne d'Arc en créant une œuvre originale conçue pour le lieu. Le centre d'art accueille en résidence des artistes qui portent leur regard sur le territoire du Thouarsais et du Nord Deux-Sèvres.

Pour faciliter l'accès à l'art au plus grand nombre et sur tout le territoire, un dispositif mobile a été créé en 2003 pour que des expositions puissent circuler permettant de rendre visible les œuvres produites dans ce contexte, dans des lieux de vie qui ne sont pas dédiés aux expositions : écoles, collèges, lycées, maisons de retraite, centres socioculturels... Aujourd'hui, ces œuvres constituent un authentique patrimoine. En 2015, une commande artistique confiée à Marie-Ange Guilleminot permet de créer *La Mar(g)elle.*
Ce nouveau dispositif itinérant du centre d'art a notamment pour objectif de mettre en valeur cet

ensemble culturel existant, sous une forme innovante, et de le transmettre durablement en construisant des ponts entre les projets successifs.

La Mar(g)elle se définit à la fois comme œuvre mobilière et mobile contenant elle-même d'autres œuvres, mais aussi de multiples éléments de médiation, de mémoire et de valorisation du patrimoine thouarsais. Structurellement, *La Mar(g)elle* se présente comme une sculpture de boîtes, qui peuvent s'empiler en colonne ou se déployer en système alvéolaire. Elle se distingue ainsi par sa triple nature : une œuvre en soi, combinable à l'envi, un support d'exposition (le meuble sculpture se transforme en vitrines et permet d'exposer des œuvres d'artistes qu'il recèle) et une riche ressource, *La Mar(g)elle* renferme des fragments de l'histoire du centre d'art, et ses multiples implications dans le territoire.

En 2015, le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet spécifie sa volonté de travailler avec le centre d'art La Chapelle Jeanne d'Arc de la Ville de Thouars dans le cadre de son projet de parcours artistique valorisant les points de vue en vallée du Thouet. Le centre d'art lui propose de travailler avec des écoles d'enseignement supérieur d'art publiques et des jeunes diplômé(e)s, compte tenu des champs croisés entre territoires, éducation et population. En 2016, le SMVT sollicite la DRAC Nouvelle-Aquitaine, souhaitant un accompagnement des services de l'État dans la mise en œuvre du projet de parcours artistique.

Considérant l'ampleur du projet (9 sites identifiés), il convenait d'intégrer la notion de commande par tranche (par 2 ou 3 sites), la 1ère tranche constituant une « vitrine » pour la suite du projet. Les écoles contactées en Nouvelle-Aquitaine, constituant le réseau Grand Huit, proposent qu'une phase d'étude indispensable à la compréhension du territoire par les artistes soit d'abord envisagée pour collecter « les histoires, les mots » auprès des habitants. Ce travail est porté de manière collaborative par les écoles d'art afin d'étudier le champ des possibles notamment vers les publics. Il est indispensable de prendre en compte les attentes et notamment celles de la population qui constitue un relais essentiel dans la réalisation de ce type de projet. Cette proposition de phase d'étude (durée : 1 semestre) est adoptée. Le centre d'art propose que cette phase d'étude s'intègre à sa programmation à travers une première étape lors d'un workshop qui a lieu au centre d'art en février 2017. Un second workshop relatif à la seconde tranche (Saint-Généroux, Airvault, Saint-Loup) aura lieu en novembre ou décembre 2018, pendant la phase réalisation de la tranche 1.

L'étude 2017 relative à la tranche 1 (Thouars, Saint-Jacques, Saint-Jean) intègre dans la réflexion, l'ensemble des sites proposés pour lesquels les communes ont répondu au SMVT, et l'objectif de voir les tranches 2 (2019-2020) et 3 (2021-2022) se réaliser. Les écoles en lien avec le centre d'art trouve le vocabulaire pour exprimer le « fil rouge » du parcours et proposer leur vision propre. Un financement complémentaire octroyé par la DRAC Nouvelle-Aquitaine est inscrit dans le budget 2017 et 2018 du centre d'art à cet effet. Le centre d'art organise l'accueil des étudiants (hébergement, nourriture, transport). Les contenus pédagogiques sont définis par les enseignants en collaboration avec le centre d'art qui organise avec le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet, les rencontres avec les experts.

Une convention entre la ville du Thouars et le SMVT définit l'accompagnement du centre d'art dans la mise en œuvre du projet de parcours artistique en vallée du Thouet. Le SMVT, en qualité de maître d'ouvrage devra se déclarer propriétaire des œuvres dans le cadre de la commande publique. Une convention devra ensuite être passée avec chaque commune concernant l'entretien et la conservation préventive des œuvres.

Déroulé du workshop :

13 février au 18 février 2017

Dans le cadre du workshop et autour du projet artistique conduisant sur des réalisations d'œuvres pérennes dans la vallée du Thouet, 3 enseignants et 15 étudiants de 3 écoles d'enseignement supérieur d'art publiques en Nouvelle-Aquitaine se réunissent en thouarsais : l'ENSA Limoges, l'EESI site d'Angoulême et l'ENSAPBX Bordeaux. L'occasion de pointer les savoirs et les pratiques des écoles d'enseignement supérieur d'art, de montrer les articulations possibles entre art, pédagogie et monde professionnel via la mise en place d'un état des lieux du parcours artistique qui traversera à terme 9 communes.

Pour participer à la découverte d'un territoire par la pratique et l'expérience afin d'en faire émerger une étude pertinente et cohérente, l'immersion est la forme la plus adéquate, elle facilite une approche sensible du territoire ainsi qu'une « enquête » auprès des acteurs locaux. Une vingtaine de personnes, enseignants et étudiants en art, design, architecture, paysage explorent la vallée du Thouet pendant une semaine. Chacun est chargé d'enregistrer des récits, de documenter les spécificités de chaque site, de saisir aussi les imaginaires propres à la vallée et d'en proposer de futurs.

L'atelier « Bibliomatrix » de l'EESI Angoulême-Poitiers a mis en place une tour de contrôle à Angoulême recueillant les éléments envoyés par les étudiants présents à Thouars et permettant de constituer 32 pages de l'édition Schmuck nº10. Autour de l'exposition *Beau Geste Press* présentée au CAPC, musée d'art contemporain de Bordeaux, s'échelonnant sur la durée de l'exposition et occupant un espace dédié, le programme « Quelque chose de Beau Geste en commun » – un ensemble d'interventions, ateliers et projets spécifiques impliquant des collectifs, artistes, structures associatives et étudiants à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine – rassemble notamment les participants de l'atelier « Bibliomatrix » de l'EESI Angoulême-Poitiers. Tous transposent au présent, par une appropriation participative, les formes d'action et l'esprit *Beau Geste Press* comme modèle de production, reproduction et diffusion artistique ayant anticipé les pratiques de mise en réseau de l'ère numérique.

Enjeux artistiques et pédagogiques

Des rencontres avec des experts de la rivière et de la géologie, des rencontres publiques en présence d'élus et d'habitants, ont été organisées sur le territoire entre les 13 et 18 février 2017 dans le cadre du workshop. Une restitution publique en présence de 40 personnes (habitants, élus, enseignants, agents des collectivités, associations...) a permis de révéler la grande esquisse proposée par les étudiants. Les retours très positifs permettent les premières mobilisations locales autour du projet.

Le workshop a déterminé l'esprit de la commande imaginé par les étudiants sur les bases notamment d'une charte élaborée et distribuée lors de la restitution le 18 février 2017, sous la forme d'un carnet de réflexion et d'une lecture performance. Le workshop en lui-même est le modèle de la commande comme nouvelle approche d'un projet artistique et pédagogique pour les étudiants et les publics : les étudiants ont souhaité réfléchir à un projet préparatoire plutôt qu'à une forme ou un projet. En mars 2017, la richesse des réflexions et des productions des étudiants, leur investissement personnel et collectif, les formes diverses et originales de leur restitution amènent le comité de pilotage à une réflexion autour de la constitution d'un dispositif de professionnalisation conçu par les écoles qui permettrait de travailler avec les participants du workshop en phase 1, 2 et 3, et les artistes lauréats en phase 1, 2 et 3, en pensant la mixité des écoles, des compétences, des niveaux d'études, des cursus, des objectifs pédagogiques...

Ce projet pilote permet une découverte professionnalisante qui a mis en appétit les étudiants lors du workshop en 2017. La multiplicité des interlocuteurs, l'ensemble des aspects gravitant autour de l'environnement du projet sont très formateurs pour les étudiants. Le projet est fertile dès la phase

du workshop puisque des installations sont mise en place par 5 étudiants de l'EESI, visibles de juin à septembre 2017 dans les vitrines d'anciens commerces du centre historique de Thouars. C'est un des objectifs du projet que de tisser des liens et permettre des coopérations au-delà du projet de commande. Les étudiants sont actifs dès la phase d'étude montrant qu'une commande est un travail de longue haleine et faisant appel à plusieurs opérateurs, créant ainsi une conversation permanente.

L'intérêt éducatif et artistique s'inscrit à toutes les étapes du projet expérimental :

- Terrain d'expérimentation artistique et pédagogique ;
- Compétences et missions croisées du centre d'art et des écoles ;
- Participation à un projet concret au sein d'un réseau professionnel ;
- Inscription dans les réalités professionnelles ;
- Coopération et mutualisation entre tous les opérateurs : collectivités, centre d'art, écoles... ;
- Immersion dans le monde professionnel : collectivités, centre d'art, équipements culturels ;
- Contact avec les acteurs locaux en mesurant l'attractivité du territoire ;
- Valorisation de l'expérimental tant au niveau pédagogique qu'artistique ;
- Complémentarité des compétences des étudiants et des enseignants en art, design, paysage ;
- Intégration des étudiants à une réflexion menant à une réalisation concrète ;
- Définir les différents enjeux : expérimental, collectif, environnemental, touristique ;
- Transversalités des objectifs des partenaires : écoles, centre d'art, collectivités, institutions ;
- Nourrir la réflexion avec les habitants pour une appropriation du projet par les publics ;
- Organiser des groupes de paroles avec les associations en local ;
- Penser la transmission du projet avec le regard d'un philosophe ;
- Comprendre la démarche des autres étudiants, sortir du contexte universitaire...

En novembre ou décembre 2018 (dates à préciser par les écoles), un second workshop est envisagé sur le projet de parcours artistique en vallée du Thouet. Il aura lieu à une étape charnière, la phase réalisation de la tranche 1 ayant débutée, il conviendra d'anticiper les réflexions relatives à la tranche 2 sur les communes de Saint-Généroux, Airvault et Saint-Loup-sur-Thouet dans une logique de continuité du projet.